



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24110059300052	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE NARBONNE AGGLO

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	39
A4.1 - Equilibre des opérations financières	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	43
B1.7 - Etat des engagements reçus	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	52
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 641 943,00	11 853 708,78
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 788 234,22
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		12 641 943,00	12 641 943,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	17 928 814,97	19 924 964,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 916 128,95	1 000 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 080 020,08	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 924 964,00	20 924 964,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	33 566 907,00	33 566 907,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 194 825,00	0,00	2 894 495,00	2 894 495,00	2 894 495,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	974 000,00	0,00	1 037 500,00	1 037 500,00	1 037 500,00
014	Atténuations de produits	358 000,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
65	Autres charges de gestion courante	139 100,00	0,00	100 100,00	100 100,00	100 100,00
Total des dépenses de gestion des services		4 665 925,00	0,00	4 362 095,00	4 362 095,00	4 362 095,00
66	Charges financières	1 294 710,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
67	Charges exceptionnelles	77 062,00	0,00	219 848,00	219 848,00	219 848,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	15 800,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	300 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 353 497,00	0,00	6 381 943,00	6 381 943,00	6 381 943,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 700 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 850 000,00		4 260 000,00	4 260 000,00	4 260 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 550 000,00		6 260 000,00	6 260 000,00	6 260 000,00
TOTAL		12 903 497,00	0,00	12 641 943,00	12 641 943,00	12 641 943,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 641 943,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 883 708,33	0,00	9 883 708,78	9 883 708,78	9 883 708,78
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	15 953,31	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 249 661,64	0,00	10 233 708,78	10 233 708,78	10 233 708,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	218 080,69	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	3 500,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 471 242,33	0,00	10 243 708,78	10 243 708,78	10 243 708,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 597 876,00		1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 597 876,00		1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
TOTAL		12 069 118,33	0,00	11 853 708,78	11 853 708,78	11 853 708,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

788 234,22

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

12 641 943,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 650 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	68 312,05	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	216 007,84	13 366,76	195 900,00	195 900,00	209 266,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 124 459,73	1 902 762,19	8 605 000,00	8 605 000,00	10 507 762,19
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	11 408 779,62	1 916 128,95	8 840 900,00	8 840 900,00	10 757 028,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	30 589,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 534 702,38	0,00	6 562 602,00	6 562 602,00	6 562 602,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 333,00	0,00	515 312,97	515 312,97	515 312,97
020	Dépenses imprévues	50 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	6 623 624,38	0,00	7 077 914,97	7 077 914,97	7 077 914,97
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 032 404,00	1 916 128,95	15 918 814,97	15 918 814,97	17 834 943,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 597 876,00		1 610 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 747 876,00		2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
	TOTAL	19 780 280,00	1 916 128,95	17 928 814,97	17 928 814,97	19 844 943,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

1 080 020,08

=


TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

20 924 964,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	753 000,00	0,00	1 252 362,00	1 252 362,00	1 252 362,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 012 602,00	1 000 000,00	9 512 602,00	9 512 602,00	10 512 602,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 646,67	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 792 248,67	1 000 000,00	10 764 964,00	10 764 964,00	11 764 964,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 292 248,67	1 000 000,00	13 264 964,00	13 264 964,00	14 264 964,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 700 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
 Reçu en préfecture le 09/04/2024
 Publié le 09/04/2024
 ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF



040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 850 000,00		4 260 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 700 000,00		6 660 000,00	6 660 000,00	6 660 000,00
TOTAL		13 992 248,67	1 000 000,00	19 924 964,00	19 924 964,00	20 924 964,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 924 964,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 650 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 894 495,00		2 894 495,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 037 500,00		1 037 500,00
014	Atténuations de produits	330 000,00		330 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 100,00		100 100,00
66	Charges financières	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
67	Charges exceptionnelles	219 848,00	0,00	219 848,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 260 000,00	4 260 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 000 000,00	2 000 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 381 943,00	6 260 000,00	12 641 943,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 641 943,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 610 000,00	1 610 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 562 602,00	0,00	6 562 602,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	40 000,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	209 266,76	0,00	209 266,76
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	10 507 762,19	400 000,00	10 907 762,19
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	515 312,97	0,00	515 312,97
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		17 834 943,92	2 010 000,00	19 844 943,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 080 020,08
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 924 964,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 883 708,78		9 883 708,78
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	350 000,00		350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	1 610 000,00	1 620 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 243 708,78	1 610 000,00	11 853 708,78

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	788 234,22
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 641 943,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 252 362,00	0,00	1 252 362,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 512 602,00	0,00	10 512 602,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	400 000,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 260 000,00	4 260 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 000 000,00	2 000 000,00
Recettes d'investissement – Total		11 764 964,00	6 660 000,00	18 424 964,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 500 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 924 964,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 194 825,00	2 894 495,00	2 894 495,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 066 000,00	750 000,00	750 000,00
6062	Produits de traitement	220 000,00	150 000,00	150 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	52 000,00	55 000,00	55 000,00
6064	Fournitures administratives	1,00	2 995,00	2 995,00
6066	Carburants	34 500,00	32 000,00	32 000,00
6068	Autres matières et fournitures	16 500,00	23 500,00	23 500,00
611	Sous-traitance générale	800 000,00	835 200,00	835 200,00
6135	Locations mobilières	17 000,00	17 000,00	17 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	156 000,00	160 000,00	160 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	7 500,00	7 500,00
6156	Maintenance	6 400,00	6 400,00	6 400,00
6168	Autres	10 000,00	14 000,00	14 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	144 000,00	222 000,00	222 000,00
6226	Honoraires	101 703,00	95 000,00	95 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	27 000,00	18 000,00	18 000,00
6228	Divers	395 690,00	360 000,00	360 000,00
6248	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	600,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	27 000,00	30 000,00	30 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 055,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	36 376,00	18 000,00	18 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	3 000,00	3 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	8 500,00	24 500,00	24 500,00
63512	Taxes foncières	1 100,00	1 500,00	1 500,00
6378	Autres taxes et redevances	54 900,00	54 900,00	54 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	974 000,00	1 037 500,00	1 037 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6331	Versement de mobilité	6 425,00	7 000,00	7 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 090,00	13 000,00	13 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	635 000,00	680 000,00	680 000,00
6413	Primes et gratifications	4 000,00	6 200,00	6 200,00
6414	Indemnités et avantages divers	0,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	22 850,00	8 000,00	8 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	102 000,00	110 000,00	110 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	6 435,00	7 000,00	7 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	130 000,00	143 000,00	143 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	5 700,00	6 000,00	6 000,00
6471	Prestations directes	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 300,00	1 300,00
648	Autres charges de personnel	7 500,00	16 000,00	16 000,00
014	Atténuations de produits (7)	358 000,00	330 000,00	330 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	358 000,00	330 000,00	330 000,00
65	Autres charges de gestion courante	139 100,00	100 100,00	100 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	139 000,00	100 000,00	100 000,00
6542	Créances éteintes	31,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	69,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 665 925,00	4 362 095,00	4 362 095,00
66	Charges financières (b) (8)	1 294 710,00	1 600 000,00	1 600 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 100 000,00	1 590 000,00	1 590 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	194 710,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	77 062,00	219 848,00	219 848,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	77 062,00	219 848,00	219 848,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	15 800,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	15 800,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	300 000,00	200 000,00	200 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le 09/04/2024	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 353 497,00	6 381 943,00	6 381 943,00
023	Virement à la section d'investissement	2 700 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 850 000,00	4 260 000,00	4 260 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	50 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 800 000,00	4 260 000,00	4 260 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 550 000,00	6 260 000,00	6 260 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 550 000,00	6 260 000,00	6 260 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 903 497,00	12 641 943,00	12 641 943,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 641 943,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	600 852,33
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	590 852,33
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 883 708,33	9 883 708,78	9 883 708,78
704	Travaux	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 243 798,33	9 243 798,17	9 243 798,17
706121	Redevance modernisation des réseaux	289 910,00	289 910,00	289 910,00
70613	Participations assainissement collectif	200 000,00	200 000,61	200 000,61
7062	Redevances assainissement non collectif	0,00	0,00	0,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
7085	Ports et frais accessoires facturés	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	350 000,00	350 000,00	350 000,00
741	Primes d'épuration	350 000,00	350 000,00	350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	15 953,31	0,00	0,00
7588	Autres	15 953,31	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 249 661,64	10 233 708,78	10 233 708,78
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	218 080,69	10 000,00	10 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	129 824,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	88 256,69	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	3 500,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	3 500,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 471 242,33	10 243 708,78	10 243 708,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 597 876,00	1 610 000,00	1 610 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 597 876,00	1 610 000,00	1 610 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 597 876,00	1 610 000,00	1 610 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 069 118,33	11 853 708,78	11 853 708,78

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	788 234,22
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 641 943,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.



(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des rés



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	68 312,05	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	43 312,05	40 000,00	40 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	25 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	216 007,84	195 900,00	195 900,00
2118	Autres terrains	169,78	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	149 153,34	150 000,00	150 000,00
21562	Service d'assainissement	11 684,72	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	4 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	900,00	900,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	11 124 459,73	8 605 000,00	8 605 000,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 507 344,00	4 000 000,00	4 000 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 617 115,73	4 605 000,00	4 605 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		11 408 779,62	8 840 900,00	8 840 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	30 589,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	30 589,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 534 702,38	6 562 602,00	6 562 602,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,38	3 550 000,00	3 550 000,00
166	Refinancement de dette	3 012 602,00	3 012 602,00	3 012 602,00
1678	Autres dettes condit° particulières	20 000,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	2 100,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	8 333,00	515 312,97	515 312,97
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	8 333,00	515 312,97	515 312,97
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		6 623 624,38	7 077 914,97	7 077 914,97
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 032 404,00	15 918 814,97	15 918 814,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 597 876,00	1 610 000,00	1 610 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 597 876,00	1 610 000,00	1 610 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 597 876,00	1 610 000,00	1 610 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	0,00	0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00	400 000,00	400 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 747 876,00	2 010 000,00	2 010 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 780 280,00	17 928 814,97	17 928 814,97

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 916 128,95
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 080 020,08
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 924 964,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.



- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	753 000,00	1 252 362,00	1 252 362,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	753 000,00	1 252 362,00	1 252 362,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 012 602,00	9 512 602,00	9 512 602,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	6 500 000,00	6 500 000,00
166	Refinancement de dette	3 012 602,00	3 012 602,00	3 012 602,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 646,67	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	26 646,67	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 792 248,67	10 764 964,00	10 764 964,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
1068	Autres réserves	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 292 248,67	13 264 964,00	13 264 964,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 700 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 850 000,00	4 260 000,00	4 260 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	50 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 800 000,00	4 260 000,00	4 260 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 550 000,00	6 260 000,00	6 260 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00	400 000,00	400 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 700 000,00	6 660 000,00	6 660 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 992 248,67	19 924 964,00	19 924 964,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 000 000,00
----------------------------------	---------------------

+

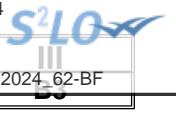
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 924 964,00
---	----------------------



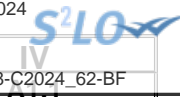
- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

09/04/2024

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

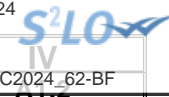
A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES

09/04/2024

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					69 657 439,99									
1641 Emprunts en euros (total)					69 657 439,99									
E-A-2005-02	CREDIT AGRICOLE	01/09/2005	01/09/2005	01/09/2006	750 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2005-03	CREDIT AGRICOLE	01/09/2005	01/09/2005	01/09/2006	300 000,00	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	3,580	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2005-05	CREDIT AGRICOLE	03/11/2005	03/11/2005	02/02/2006	1 400 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.09 sur Euribor 3M) + 0.09	2,278	2,298	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2006-02	CREDIT AGRICOLE	25/07/2006	25/07/2006	25/06/2007	800 000,00	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2006-04	CAISSE D'EPARGNE	09/10/2006	09/10/2006	25/01/2007	1 900 000,00	F	Taux fixe à 4.29 %	4,290	4,360	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2006-06	SOCIETE GENERALE	22/12/2006	22/12/2006	22/03/2007	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.8739 %	3,874	3,989	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-04	SFIL CAFFIL	06/06/2007	06/06/2007	01/10/2007	750 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.02 sur Euribor 3M) + 0.02	4,145	4,272	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-07	SOCIETE GENERALE	20/07/2007	20/07/2007	20/10/2007	2 300 000,00	F	Taux fixe à 4.7984 %	4,798	4,958	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-08	SFIL CAFFIL	25/07/2007	25/07/2007	01/11/2007	2 000 000,00	F	Taux fixe à 4.82 %	4,820	4,981	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-10	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2007	24/12/2007	20/03/2008	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,711	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2007-12	SOCIETE GENERALE	11/12/2007	11/12/2007	11/03/2008	700 000,00	F	Taux fixe à 4.6389 %	4,639	4,720	EUR	T	P	O	A-1
E-A-2008-05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/11/2008	25/11/2008	25/11/2009	700 000,00	F	Taux fixe à 5.32 %	5,320	5,320	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2009-03	SOCIETE GENERALE	22/06/2009	30/06/2009	30/06/2010	500 000,00	V	Euribor 3M + 0.75	1,835	1,875	EUR	A	C	O	A-1
E-A-2009-10	CAISSE D'EPARGNE	03/11/2009	15/11/2009	25/04/2010	1 200 000,00	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	3,890	EUR	A	P	O	A-1

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024



Publié le

ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts effectués à l'origine du contrat										Devise	dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
E-A-2009-14	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2009	05/05/2010	25/03/2011	750 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,050	EUR	A	P	O	A-1	
E-A-2010-02	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2010	20/12/2010	25/03/2011	3 000 000,00	F	Taux fixe à 2.05 %	2,050	2,066	EUR	T	C	O	A-1	
E-A-2010-07	CREDIT AGRICOLE	10/12/2010	07/04/2011	06/04/2012	5 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.28 sur Euribor 12M) + 0.28	2,293	2,293	EUR	A	C	O	A-1	
E-A-2012-03-R	ARKEA	06/07/2018	30/07/2018	30/06/2019	2 356 177,00	V	(Euribor 12M + 0.35)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,350	0,355	EUR	A	P	O	A-1	
E-A-2013-01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/12/2012	28/05/2013	01/01/2014	3 000 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1	
E-A-2015-01	CREDIT AGRICOLE	05/11/2014	05/08/2015	05/03/2016	1 700 000,00	F	Taux fixe à 2.87 %	2,870	2,870	EUR	A	P	O	A-1	
E-A-2016-01	CREDIT AGRICOLE	03/12/2015	01/04/2016	01/08/2016	1 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.17)-Floor -1.17 sur Moyenne Euribor 3M	0,940	0,943	EUR	T	P	O	A-1	
E-A-2016-02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/07/2014	30/06/2016	01/07/2017	1 214 706,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	A	P	O	A-1	
E-A-2017-01	SOCIETE GENERALE	15/12/2016	30/10/2017	30/10/2018	1 300 000,00	V	(Euribor 12M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,580	0,588	EUR	A	P	O	A-1	
E-A-2017-02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/12/2015	20/12/2017	01/02/2019	1 850 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	P	O	A-1	
E-A-2018-01	CREDIT AGRICOLE	04/12/2017	01/04/2018	11/07/2018	1 350 000,00	V	Moyenne Euribor 3M + 0.67	0,342	0,347	EUR	T	P	O	A-1	
E-A-2018-02	SFIL CAFFIL	23/11/2017	01/06/2018	01/06/2019	1 350 000,00	V	(Euribor 12M + 0.51)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,510	0,517	EUR	A	P	O	A-1	

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024



Publié le

ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts 2024 à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Caractéristique des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
E-A-2019-01	SOCIETE GENERALE	18/12/2018	29/11/2019	29/11/2020	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0,34)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,340	0,345	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2020-01	ARKEA	29/07/2019	30/06/2020	30/06/2021	2 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0,37)-Floor 0 sur Moyenne Euribor 3M	0,370	0,376	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2020-02	SOCIETE GENERALE	23/11/2020	30/06/2021	30/06/2022	2 300 000,00	V	(Euribor 12M + 0,36)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,360	0,365	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2021-01	CREDIT AGRICOLE	03/09/2021	24/08/2022	01/03/2023	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0,87 %	0,870	0,870	EUR	A	P	O	A-1
E-A-2022-01	SFIL CAFFIL	17/06/2022	20/07/2022	01/08/2023	3 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0,4)-Floor 0 sur Euribor 12M	1,415	1,436	EUR	A	C	O	A-1
E-AS-2023-01	ARKEA	15/12/2023	30/04/2024	30/07/2024	1 000 000,00	V	Euribor 3M + 0,75	4,675	4,828	EUR	X	P	O	A-1
T-A-2011-01	CREDIT AGRICOLE	30/12/2003	30/12/2003	30/12/2004	86 728,04	F	Taux fixe à 4,65 %	4,650	4,650	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-06	CREDIT AGRICOLE	08/12/2005	08/12/2005	15/03/2011	651 056,58	F	Taux fixe à 3,67 %	3,670	3,721	EUR	T	P	O	A-1
T-A-2011-10	CREDIT AGRICOLE	01/04/2005	01/04/2005	01/04/2011	139 208,11	F	Taux fixe à 4,05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-16	CREDIT AGRICOLE	01/09/2006	01/09/2006	01/03/2007	71 362,12	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	4,560	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-20	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/05/2011	107 027,75	F	Taux fixe à 4,45 %	4,450	4,542	EUR	M	P	O	A-1
T-A-2011-35	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/08/2011	193 757,17	F	Taux fixe à 4,7 %	4,700	4,700	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-38	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	25/06/2011	60 000,00	F	Taux fixe à 3,65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-43	SFIL CAFFIL	01/01/2011	31/12/2010	01/01/2011	2 671 740,37	F	Taux fixe à 4,86 %	4,860	4,919	EUR	S	P	O	A-1
T-A-2011-44	SFIL CAFFIL	01/01/2011	31/12/2010	01/01/2011	1 946 282,27	V	(Euribor 3M-Floor -0.19 sur Euribor 3M) + 0.19	1,076	1,096	EUR	T	C	O	A-1
T-A-2011-45	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2011	01/01/2011	30/04/2011	262 448,41	F	Taux fixe à 4,39 %	4,390	4,390	EUR	A	P	O	A-1
T-A-2011-46	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2011	01/01/2011	28/02/2011	584 257,81	F	Taux fixe à 4,74 %	4,740	4,809	EUR	A	P	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts à l'origine du contrat										Devise	dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
T-A-2012-07	BANQUE POPULAIRE	25/11/2012	01/01/2012	02/01/2012	232 500,00	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,939	EUR	T	C	O	A-1	
T-A-2012-10	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011	01/01/2012	01/07/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	4,420	EUR	A	P	O	A-1	
T-A-2012-11	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2012	01/01/2012	25/01/2012	557 681,78	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	4,463	EUR	T	P	O	A-1	
T-A-2012-12	DEXIA CL	20/12/2006	01/01/2012	01/03/2012	530 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.11 sur Euribor 3M) + 0.11	1,479	1,509	EUR	T	C	O	A-1	
T-A-2012-17	CREDIT AGRICOLE	22/04/2008	01/01/2012	01/03/2012	282 509,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,752	EUR	T	P	O	A-1	
T-A-2012-27	CREDIT AGRICOLE	01/01/2012	01/01/2012	25/02/2012	3 802 805,79	V	(Euribor 3M + 2.42) + Cap 1.739 sur Euribor 3M	3,624	3,728	EUR	T	P	O	A-1	
T-A-2012-34	CREDIT AGRICOLE	01/01/2012	01/01/2012	30/01/2012	3 255 952,07	F	Taux fixe à 2.8 %	2,800	2,830	EUR	T	P	O	A-1	
T-A-2012-36	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2012	01/01/2012	25/02/2012	1 861 239,72	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1	
T-A-2014-02	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2014	01/01/2014	25/05/2014	90 000,00	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	4,150	EUR	A	P	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024



Publié le

ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt 09/04/2024 à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					69 657 439,99									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		38 031 844,52					3 463 053,58	1 537 513,89	0,00	506 720,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		38 031 844,52					3 463 053,58	1 537 513,89	0,00	506 720,83
E-A-2005-02	N	0,00	A-1	100 859,18	1,67	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	49 542,76	3 610,76	0,00	607,27
E-A-2005-03	N	0,00	A-1	40 343,64	1,67	F	Taux fixe à 3.58 %	3,580	19 817,11	1 444,30	0,00	242,92
E-A-2005-05	N	0,00	A-1	153 970,53	1,84	V	(Euribor 3M-Floor -0.09 sur Euribor 3M) + 0.09	4,146	75 425,07	4 681,57	0,00	320,95
E-A-2006-02	N	0,00	A-1	167 804,15	2,48	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	53 549,51	7 366,60	0,00	2 577,55
E-A-2006-04	N	0,00	A-1	397 707,04	2,82	F	Taux fixe à 4.29 %	4,360	126 953,86	15 037,42	0,00	2 097,21
E-A-2006-06	N	0,00	A-1	204 027,57	2,97	F	Taux fixe à 3.8739 %	3,989	65 354,10	7 078,18	0,00	134,30
E-A-2007-04	N	0,00	A-1	190 741,64	3,50	V	(Euribor 3M-Floor -0.02 sur Euribor 3M) + 0.02	4,030	48 046,64	6 437,46	0,00	921,04
E-A-2007-07	N	0,00	A-1	612 890,60	3,55	F	Taux fixe à 4.7984 %	4,958	152 831,04	26 740,56	0,00	4 354,62
E-A-2007-08	N	0,00	A-1	533 567,62	3,58	F	Taux fixe à 4.82 %	4,981	133 046,64	23 721,62	0,00	3 217,52
E-A-2007-10	N	0,00	A-1	279 479,85	3,97	F	Taux fixe à 4.63 %	4,711	65 121,84	11 820,08	0,00	275,69
E-A-2007-12	N	0,00	A-1	195 778,38	3,94	F	Taux fixe à 4.6389 %	4,720	45 598,20	8 312,80	0,00	362,65
E-A-2008-05	N	0,00	A-1	247 633,07	4,90	F	Taux fixe à 5.32 %	5,320	44 529,80	13 174,08	0,00	1 050,49
E-A-2009-03	N	0,00	A-1	33 333,38	0,51	V	Euribor 3M + 0.75	4,857	33 333,38	1 158,17	0,00	0,00

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024



Publié le

ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	09/04/2024 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
E-A-2009-10	N	0,00	A-1	100 946,18	0,32	F	Taux fixe à 3.89 %	3,890	100 946,18	3 926,73	0,00	0,00
E-A-2009-14	N	0,00	A-1	113 668,19	1,23	F	Taux fixe à 1.78 %	1,780	56 257,47	2 023,29	0,00	780,63
E-A-2010-02	N	0,00	A-1	1 440 000,00	11,98	V	Euribor 3M + 0.57	4,578	120 000,00	54 052,79	0,00	515,67
E-A-2010-07	N	0,00	A-1	2 697 500,00	12,26	V	(Euribor 12M-Floor -0.28 sur Euribor 12M) + 0.28	3,931	207 500,00	106 038,73	0,00	63 251,91
E-A-2012-03-R	N	0,00	A-1	1 584 464,39	9,50	V	(Euribor 12M + 0.35)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,163	155 966,89	71 732,14	0,00	23 321,89
E-A-2013-01	N	0,00	A-1	1 198 692,71	4,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	221 532,44	47 348,36	0,00	38 490,61
E-A-2015-01	N	0,00	A-1	1 132 555,56	11,18	F	Taux fixe à 2.87 %	2,870	80 393,39	32 504,34	0,00	24 744,80
E-A-2016-01	N	0,00	A-1	653 502,59	12,33	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.84)-Floor -0.84 sur Moyenne Euribor 3M	4,799	39 329,12	28 101,39	0,00	3 316,62
E-A-2016-02	N	0,00	A-1	924 819,08	17,50	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	43 191,00	18 496,38	0,00	8 767,30
E-A-2017-01	N	0,00	A-1	1 034 072,07	13,83	V	(Euribor 12M + 0.58)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,777	52 394,08	49 495,51	0,00	5 085,31
E-A-2017-02	N	0,00	A-1	1 531 219,57	19,08	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	3,750	52 769,04	57 420,73	0,00	50 667,73
E-A-2018-01	N	0,00	A-1	1 079 575,29	19,28	V	Moyenne Euribor 3M + 0.67	4,692	39 417,48	46 977,78	0,00	7 620,20
E-A-2018-02	N	0,00	A-1	1 093 557,43	19,42	V	(Euribor 12M + 0.51)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,540	52 075,89	49 752,31	0,00	21 408,92
E-A-2019-01	N	0,00	A-1	2 176 279,19	15,91	V	(Euribor 3M + 0.34)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,354	91 231,49	94 940,54	0,00	4 915,56



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	09/04/2024 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
E-A-2020-01	N	0,00	A-1	1 711 328,35	16,50	V	(Euribor 12M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,619	97 091,19	79 215,39	0,00	27 242,72
E-A-2020-02	N	0,00	A-1	2 159 682,13	17,50	V	(Euribor 12M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,544	75 343,30	98 344,37	0,00	34 258,63
E-A-2021-01	N	0,00	A-1	1 908 014,54	18,17	F	Taux fixe à 0.87 %	0,870	92 785,73	16 599,73	0,00	13 116,54
E-A-2022-01	N	0,00	A-1	2 850 000,00	18,58	V	(Euribor 12M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,577	150 000,00	130 706,22	0,00	35 689,87
E-AS-2023-01	N	0,00	A-1	0,00	20,33	V	Euribor 3M + 0.75 Euribor 3M + 0.75	4,828	15 289,90	19 696,41	0,00	5 358,16
T-A-2011-01	N	0,00	A-1	8 186,06	0,01	F	Taux fixe à 4.65 %	4,650	8 186,06	380,66	0,00	0,00
T-A-2011-06	N	0,00	A-1	108 733,40	1,96	F	Taux fixe à 3.67 %	3,721	53 373,64	3 261,53	0,00	84,65
T-A-2011-10	N	0,00	A-1	23 680,65	1,25	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	11 605,28	959,07	0,00	365,40
T-A-2011-16	N	0,00	A-1	45 742,73	12,17	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	2 655,57	2 085,86	0,00	1 631,85
T-A-2011-20	N	0,00	A-1	68 756,10	13,07	F	Taux fixe à 4.45 %	4,542	3 962,64	2 979,48	0,00	40,05
T-A-2011-35	N	0,00	A-1	80 165,76	5,65	F	Taux fixe à 4.7 %	4,700	11 875,04	3 767,79	0,00	1 114,47
T-A-2011-38	N	0,00	A-1	9 980,78	1,48	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	4 900,93	364,30	0,00	95,26
T-A-2011-43	N	0,00	A-1	1 639 157,29	11,00	F	Taux fixe à 4.86 %	4,919	109 389,34	78 349,92	0,00	36 966,84
T-A-2011-44	N	0,00	A-1	955 526,65	11,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.19 sur Euribor 3M) + 0.19	4,207	81 093,96	35 877,83	0,00	6 019,91
T-A-2011-45	N	0,00	A-1	223 774,92	28,33	F	Taux fixe à 4.39 %	4,390	3 967,21	9 823,72	0,00	6 433,04
T-A-2011-46	N	0,00	A-1	483 973,21	24,16	F	Taux fixe à 4.74 %	4,809	10 509,42	23 322,67	0,00	19 075,86
T-A-2012-07	N	0,00	A-1	52 500,00	3,25	F	Taux fixe à 4.85 %	4,939	15 000,00	2 273,43	0,00	449,64
T-A-2012-10	N	0,00	A-1	151 562,15	7,50	F	Taux fixe à 4.42 %	4,420	16 204,20	6 699,05	0,00	2 974,79

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	09/04/2024 et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
T-A-2012-11	N	0,00	A-1	375 818,08	13,82	F	Taux fixe à 4.39 %	4,463	19 901,89	16 173,75	0,00	2 821,13
T-A-2012-12	N	0,00	A-1	290 000,00	14,42	V	(Euribor 3M-Floor -0.11 sur Euribor 3M) + 0.11	4,209	20 000,00	10 094,09	0,00	544,34
T-A-2012-17	N	0,00	A-1	195 547,87	14,42	F	Taux fixe à 4.67 %	4,752	9 674,90	8 964,29	0,00	699,24
T-A-2012-27	N	0,00	A-1	2 086 274,90	12,65	V	(Euribor 3M + 2.42) + Cap 1.739 sur Euribor 3M	4,287	160 869,26	85 280,92	0,00	8 007,76
T-A-2012-34	N	0,00	A-1	1 858 336,21	11,33	V	(Euribor 3M-Floor -0.38 sur Euribor 3M) + 0.38	4,468	138 982,48	71 771,60	0,00	8 260,02
T-A-2012-36	N	0,00	A-1	789 851,63	5,15	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	117 562,27	35 622,31	0,00	25 687,99
T-A-2014-02	N	0,00	A-1	36 262,21	4,40	F	Taux fixe à 4.15 %	4,150	6 674,95	1 504,88	0,00	733,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		38 031 844,52					3 463 053,58	1 537 513,89	0,00	506 720,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

09/04/2024

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

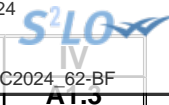
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



09/04/2024
IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

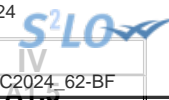
09/04/2024

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	52	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	38 031 844,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

09/04/2024

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

09/04/2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A1.5**

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	28/09/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	28/09/2022
L	Concessions et droits similaires (logiciel)	5	28/09/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	28/09/2022
L	Agencements et aménagements de terrains (clôtures, mouvements de terre, etc)	15	28/09/2022
L	Constructions de bâtiments durables (gare routière, château d'eau, etc)	40	28/09/2022
L	Station d'épuration : ouvrages lourds	50	28/09/2022
L	Stations d'épuration : ouvrages courants (bassins de décantation, d'oxygénation, etc)	30	28/09/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	28/09/2022
L	Autres constructions (bâtiments légers, abris, etc)	15	28/09/2022
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, etc	40	28/09/2022
L	Réseaux d'assainissement	60	28/09/2022
L	Outillage	10	28/09/2022
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation), compteurs	15	28/09/2022
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudières) etc	15	28/09/2022
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc)	5	28/09/2022
L	Appareil de laboratoires	10	28/09/2022
L	Agencements et aménagements du matériel et outillages techniques	10	28/09/2022
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10	28/09/2022
L	Véhicules légers (VL, vélos, motos, etc)	10	28/09/2022
L	Camions et véhicules industriels	8	28/09/2022
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	28/09/2022
L	Mobilier	5	28/09/2022
L	Autres immobilisations corporelles	5	28/09/2022



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS
A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		48 400,00	48 400,00	0,00	48 400,00
Liquidation judiciaire	0,00	28/06/2021	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00
Redressement judiciaire	0,00	28/06/2021	4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00
Surendettement	0,00	28/06/2021	40 100,00	40 100,00	0,00	40 100,00
Risque insolvabilité	0,00	28/06/2021	1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		48 400,00	48 400,00	0,00	48 400,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS
A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 080 020,08	-1 080 020,08
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-916 128,95	-916 128,95
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 996 149,03	-1 996 149,03

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	2 500 000,00	2 500 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 996 149,03	-1 996 149,03
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 419 979,92	1 419 979,92

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 160 000,00	5 160 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 260 000,00	6 260 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 100 000,00	1 100 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 160 000,00	5 160 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 550 000,00	3 550 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 550 000,00	3 550 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 610 000,00	1 610 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 610 000,00	1 610 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 260 000,00	III 6 260 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 260 000,00	6 260 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 260 000,00	4 260 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 000 000,00	2 000 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**
B2.1**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2020-APDI AS-TRAVAUX RESEAUX PLAN DE RELANCE	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 375 016,04	0,00	124 983,96
2018-NARBOVIA NARBOVIA	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	3 301 867,03	0,00	698 132,97
2018-STEP ARGELI STEP ARGELIERS MIREPEISSET	7 000 000,00	0,00	7 000 000,00	2 707 399,34	3 000 000,00	1 292 600,66
2022-STEPPORTEL STEPPORTEL	2 000 000,00	100 000,00	2 100 000,00	910 515,42	1 000 000,00	189 484,58

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

09/04/2024

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,50	0,00	5,50	5,50	0,00	5,50
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,50	0,00	2,50	2,50	0,00	2,50
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Rédacteur	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,50	0,00	14,50	11,30	2,50	13,80
Adjoint technique	C	2,50	0,00	2,50	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,50	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	2,50	1,50	4,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,50	0,00	1,50	1,50	0,00	1,50
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,30	0,50	1,80
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,00	0,00	20,00	16,80	2,50	19,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail sur la période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT

(%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	TECH	525	0,00	A transfert	CDI
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	430	0,00	A transfert	CDI
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	TECH	461	0,00	A transfert	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	995	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Technique	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Adjoint administratif		7	3 200,00
Adjoint administratif ppal 1ère		5	6 900,00
Adjoint administratif ppal 2 ème		2	1 200,00
Adjoint technique		3	1 500,00
Agent de maîtrise		1	500,00
Attaché		4	6 700,00
Attaché ppal		4	5 800,00
Educateur des APS PPAL 1ere cl		1	500,00
Ingénieur		1	600,00
Rédacteur ppal 1er		4	4 600,00
Rédacteur ppal 2ème		3	4 800,00
Adjoint technique ppal 2 ème		1	450,00
Administrateur		1	2 800,00
Technicien		1	450,00
TOTAL GENERAL		38	40 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Affermage Narbonne du 1/1/2007 au 31/12/2024	VEOLIA	Véolia Eau Compagnie Générale des Eaux	SCA Société en Commandite par actions	3 600 000,00
- Affermage Gruissan du 1/1/2007 au 31/12/2024	VEOLIA	Véolia Eau Compagnie Générale des Eaux	SCA Société en Commandite par actions	1 800 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET 2024

ARRETE - SIGNATURES

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

S²LO

ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF

PRESENTE PAR Mme DURAND Viviane
 DELIBERE PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 REUNI EN SESSION ORDINAIRE











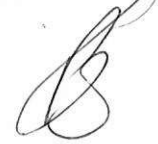
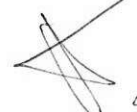

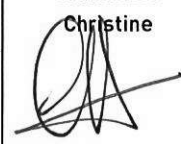









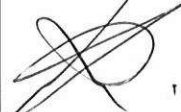





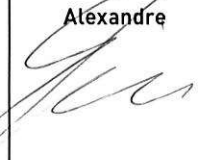
A NARBONNE, LE JEUDI 28 MARS 2024


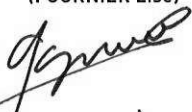
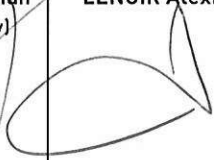


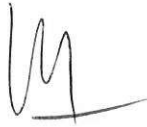



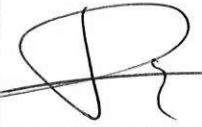

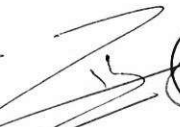
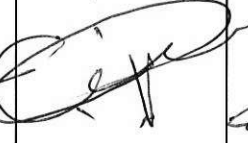
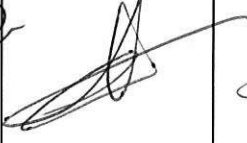

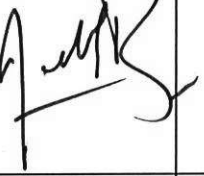
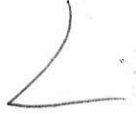





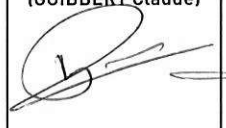

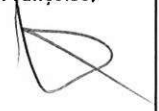


Date de convocation : 14 MARS 2024

Membres en exercice	77
Présents	59
Représentés	13
Absents	5
Membres votants	72
Suffrages exprimés	69

VOTES	
POUR	69
CONTRE	0
ABSTENTION	3

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ABED Yamina 	ALAUX Sylvie 	ALDEBERT Didier (BARRAU Sylvie)	ALVAREZ Jean-Michel 	AMBROSINO Jean-Marc	AZIBERT Gérard 	BANOS Eric (PICHERY Françoise) 	BASTIE Yves (TRILLES Dominique)	BELART Xavier 	BELLOTTI-LASCOMBES Emma 
BONHOMME Mireille 	BORSNAK Philippe 	BOUISSET Cyrielle	BOUSQUET Didier (PARDINE Gisèle) 	BOUTIE Catherine 	BREHON Bruno 	CALMON Julien 	CARLESSO Christine 	CASTAN Luc (VERISSIMO Aude) 	CESAR Jean-Paul 
CHARPENTIER Christine	CHING Monique	CLERGUE Guy 	COMBES Georges (Anne-Sophie LEDOYEN) 	COUSIN Sylvie 	DARAUD Jean-Francois	DAUZATS Christine 	DEBLED Serge (CASTAGNE Nadège) 	DEVIC Bernard (SAUZE Thierry) 	DUPONT Myrienne (LETESSIER Gérard) 
DURAND Viviane (Jean-Paul BRU) 	FABRE Alain (Lydie FAURE) 	FAGES Gilles 	FAURAN Jean-Paul (COURTIEL Aurélia)	FRANCOIS Patrick 	GERMA Alain (MORENO-MAUREL Fanny) 	GIARDINA Vincenzo 	GOUIRY Catherine (BREEM Gérard)	GUENFICI Alexandre 	HERNANDEZ Joël (AUBLANC Anne-Laure)

HUYNH-VAN Nathalie	JAMMES Michel 	JANSANA Jean-Marc (FOURNIER Lise) 	JULES Jean-Claude	KAISER Stéphanie	LAPALU Christian (CALCOEN Guy) 09/04/2024	LENOIR Alexia 	LUCIEN Géra (VALERY Beno) 	Envoyé en préfecture le 09/04/2024 Reçu en préfecture le 09/04/2024 Publié le ID : 011-241100593-20240328-C2024_62-BF MAILLEARD Sylvain FOURNIÉ Olivier MALQUIER Bertrand 	
MARTIN Henri 	MARTINAGE Fabienne (MARTINEZ Daniel) 	MONIE Jean-Marie (SARDA Carole) 	MONTAGNIER André-Luc 	NAVARRO Anaïs (LACOMBE Gérard) 	NUNEZ Frédéric (BOSOM Martine) 	PAIRO Jacques 	PARRA Eric 	PECH Olivier 	PENET Yves 
PINET Marie-Christine	PY Michel 	RAPINAT Evelyne 	RENAULT Régine	RIO Jean-Louis (ROI Catherine) 	ROCHER Edouard	RUDENT Yann 	SAINTE-CLUQUE Nicolas 	SEGUI Jeanne-Maryse 	TEXIER Bruno (ROUANET Claudine) 
THIVENT Viviane	TUBAU Marcel (GUIBBERT Claude) 	VERGNES Magali (BASTELICA Jean-Pierre) 	VIALADE Alain (GASC Marie-Françoise) 	VICO Alain	VILLEGAS Jean-Antoine (LORENZO-MACIAS Dominique) 	VITASSE Florence 			

**CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE PRESIDENT,
 COMPTE TENU DE LA RECEPTION EN SOUS-PREFECTURE, LE :
 ET DE LA PUBLICATION LE :**

A NARBONNE, LE JEUDI 28 MARS 2024